RÉCLAMATION

FAITE

AU CONSEIL DES ANCIENS,

PAR J. DUSAULX,

Le 5 floréal an 5.

Pessimum inimicorum genus laudantes.

TACIT.

LÉGISLATEURS,

Profondément touché des marques de bienveillance dont vous m'avez honoré tant de fois, je ne veux point, au milieu de vous, passer pour autre que je ne suis en effet. Rappelez-vous, je vous en conjure, que, le 5 germinal dernier, nôtre collègue Delmas me fit à cette tribune, au sujet de la loterie proposée, une apostrophe qui me troubla et vous surprit. Je gardai le silence, parce que je l'avois mal entendue : mais il vient de faire imprimer à ses frais et distribuer son opinion ; voici une partie de ce qui me concerne dans cette pièce que vous avez tous entendue : « Ecoute, dit notre

» collègue m'adressant la parole, écoute la voix » d'un citoyen qui te respecte. Les vrais républi- » cains, ajoute-t-il, n'ont jamais cessé de te rendre » la justice que tu mérites; ils savoient que sous » le règne des Bourbons tu avois eu le courage » d'écrire en faveur de l'*humanité* et de l'*égalité* ». Mes foibles ouvrages, législateurs, en offrent la preuve à chaque ligne. Quoi qu'il m'en ait coûté de m'entendre louer en face, ce n'est pas là précisément de quoi je me plains; le voici.

Notre collègue Delmas continue en ces termes : « Ils n'oublieront jamais que tu es du nombre de » ces citoyens généreux dont le bataillon sacré, » réuni dans la caserne de Saint-Roch avant le 10 » août 1792, prépara les moyens de renverser le » trône des Capétiens, et conjura la perte d'un » roi parjure ». Ici mon collègue Delmas me félicite au hasard, et à sa manière plutôt qu'à la mienne, et dans son sens beaucoup plus que dans le mien.

Voyons maintenant si j'ai mérité cet éloge qui me répugne, parce qu'il n'est pas conforme à la vérité. Long-temps avant le 10 août 1792 je n'étois que suppléant, lorsque les députés, dont cinq mois après je devins le collègue, me firent l'honneur de m'inviter à leur réunion. La dernière où j'aie assisté eut lieu dans la rue d'Argenteuil. Je me rendis à toutes avec exactitude, comme l'a dit dans une note le citoyen Delmas : mais, dans ces diverses réunions, je suis bien sûr que, du moins en ma présence, on n'y conspira qu'en faveur du bien public et contre les abus qui désoloient notre patrie. Que l'on sache que, depuis le commencement de la révolution jusqu'à ce jour, je ne suis jamais sorti du cercle des devoirs d'un vrai citoyen, et je n'ai pas besoin d'ajouter que je n'en sortirai jamais.

Ce n'est point, me répliquera-t-on, dans le local des premières réunions, c'est à la caserne de Saint-Roch que vous avez développé les sentimens énergiques dont on vous a loué. Je réponds d'abord que l'on me fait plus d'honneur que je n'en mérite; ensuite, qu'il est certain que je n'ai jamais mis les pieds dans cette caserne. Où étoit-elle? je l'ignore encore.

A quoi me réduit-on aujourd'hui, par méprise sans doute, car je ne soupçonnerai jamais Delmas d'une perfidie? On me réduit néanmoins, pour rétablir un fait incontestable et me disculper d'une fausse imputation; à marcher sur des charbons ardens. Eh bien! soit; ce ne sera pas pour la première fois; puisse être la dernière! Je le répète, on ne sauroit me dire avec vérité : Je t'ai vu à la caserne de Saint-Roch; je t'ai entendu tenir le langage qu'on t'a prêté. Quelque part que ce soit, je n'ai dérogé ni à mon caractère ni à mes principes. Fidèle au vœu de mes commettans et aux lois de mon pays, je n'ai jamais, soit à la municipalité, soit aux trois sessions du Corps législatif, joué d'autre rôle, en repoussant toutefois l'oppression, je n'ai, dis-je, joué d'autre rôle que celui de cette Athénienne qui, dans la circonstance la plus urgente, déclara qu'elle n'étoit prêtresse que pour bénir, et non pour maudire. Et moi je déclare qne depuis que mes concitoyens m'ont donné la qualité de législateur, j'ai sauvé des hommes, et n'ai pas voté la mort d'un seul.

Si quelqu'un étoit tenté d'empoisonner cette réclamation, qu'il songe que, depuis huit années bientôt révolues, je n'ai parlé que du haut des tribunes, et n'ai eu pour confidens que mes collègues et le public : qu'il songe que par-tout, à chaque pas,

je trouverois dans nos cités et nos armées des citoyens prêts à témoigner que je n'ai jamais varié sur l'article de la liberté, et par conséquent sur la constitution actuelle que je défendrai jusqu'à mon dernier soupir.

Il me suffit d'avoir fait cette réclamation au sein de l'auguste Conseil des Anciens : on s'en souviendra peut-être, et c'est mon vœu le plus ardent.

De l'Imprimerie de Baudouin, place du Carrousel, N°. 662.